

UN BEL ÉTÉ AU SOLEIL

D'UNE TRANSAT À L'AUTRE

À bord du Cepal

Pas de toilettes, de bons plats et on ne se lave pas!

◆ Le *Cepal* ne représenterait pas dignement la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean s'il n'y avait pas de tourtière au menu pour les six membres d'équipage. « Il y en aura une à bord! » assure le skipper chicoutimien Marc Perron.

par
Guy DUBÉ

Avec une patience angélique malgré les derniers préparatifs avant le départ, Perron a bien voulu répondre à toutes ces questions que se posent les gens sur la vie à bord d'un multicoque pendant une transat. Des questions genre « Qu'est-ce que vous mangez? », « Y a-t-il des toilettes à bord? », « Vous lavez-vous tous les jours? ».

« Non, on ne se lave généralement pas », répond-il tout de go. Il existe des savons pour l'eau de mer et les équipiers s'en servent uniquement si l'eau n'est pas trop froide. Dans l'Atlantique Nord, sur le trajet de la transat Québec/Saint-Malo, l'eau est effectivement très froide. Donc, oubliez les douches. De toute façon, l'équipage sera constamment dans l'humidité des embruns.

Et les toilettes? Par mauvais temps, très mauvais temps, on utilise un seau à l'intérieur des coques. Sinon, « tu t'attaches solidement à la poutre avant ou du côté où tu te fais le moins arroser », raconte Perron, du haut de ses six pieds et quatre pouces.

Le skipper du *Cepal* en sera à sa sixième transat. Il sait quoi apporter en mer. Et il en apportera plus qu'il ne faut, parce que le catamaran tout neuf n'a pas encore pu être éprouvé. Un hauban peut casser et le catamaran, dématé, pourrait se retrouver à la dérive pendant une semaine et même plus. En fait, ce n'est qu'en fin de journée, hier, que le voilier a reçu sa garde-robe, la têtère de la grand voile ayant été réusinée pendant la nuit.

Le menu

Le *Cepal* transportera 175 kilos d'eau (un litre et demi par personne et ils seront six à bord) pour environ 15 jours en mer, plus 100 kilos de bouffe, incluant le lait de conservation longue durée et le jus.

Il y aura trois repas par jour, sans parler des collations de biscuits, de fruits et de chocolats pendant la nuit.

Les petits déjeuners seront composés de céréales très nourrissantes, de jus, de lait, de fruits (il y aura des bleuets, bien sûr), de pain et de café.

Quant aux repas principaux, les plats ont été cuisinés par le restaurant Fitzgerald, de Chicoutimi, scellés dans des contenants en plastique et certains ont été surgelés.

On retrouve, outre la célèbre tourtière du Lac-Saint-Jean, du boeuf bourguignon, du poulet en sauce, de la ratatouille (mélange de légumes en sauce), des plats de lentilles, des « petits salés » (jambon fumé) et des sauces à spaghetti. Les plats sont préparés pour deux personnes à la fois.

On retrouve également des pâtes, du riz, des soupes déshydratées, des barres énergétiques (barres granolas vitaminées), du chocolat, des biscuits.

Le pain a été cuit par un boulanger français de Québec: il s'agit de miches, appelées « pains de mer » ou « boules bretonnes », qui peuvent se conserver pendant des semaines sur un bateau. Le secret: chaque pain est cuit plusieurs fois pour lui donner une croûte très dure et étanche.

Dormir

Il y a quatre couchettes à bord, deux dans chaque coque. Les six membres d'équipage seront divisés en deux quarts. Il n'y a pas de barreur attitré et c'est le skipper Marc Perron qui agira comme navigateur.

« Au surf, on atteindra certaine-



Marc Perron, à la barre du Cepal.

ment des pointes de 25 noeuds », avance Perron. Les deux coques sont hautes, très hautes. Perron lui-même peut marcher debout à l'intérieur.

Le côté tribord est réservé à l'électricité (groupe électrogène), à l'électronique et à la navigation. Tous les appareils sont en place.



Marc Perron, à l'intérieur de la coque tribord, là où l'on retrouve le groupe électrogène.

À babord, c'est le coin cuisine, avec une petite cuisinière au propane, un évier pompant de l'eau de mer pour laver la vaisselle et ça s'arrête là.

L'équipage du seul multicoque représentant le Canada dans la transat Carlsberg 88 est composé de Marc Perron (skipper), 32 ans, de Chicoutimi (navigate depuis

1970); Richard Carrier, 28 ans, Chicoutimi (navigate depuis 1978); Benoît Tremblay, 32 ans, Saint-Fulgence (depuis 1980); René Lavoie, 31 ans, Roberval (depuis 1978); Jean St-Onge, 37 ans, Portneuf (depuis 1978); et Alain Ouvrard, 27 ans, Nantes (France) (ex-conseiller sur le *Fleury-Michon VIII*). ●



L'équipier René Lavoie, devant la table de navigation.



Les membres d'équipage s'affairaient aux derniers préparatifs, hier, avant de recevoir la voile. C.



L'équipier Richard Carrier, dans le coin cuisine du Cepal.



On retrouve deux couchettes dans chacune des coques du catamaran.

Le Soleil, Clément Thibault

Le Soleil, Clément Thibault

Le Soleil, Clément Thibault

Le Soleil, Clément Thibault

Le Soleil, Clément Thibault

L'ACTUALITÉ LOCALE

Soupçonné de traitement de faveur à Beauport Un commerce d'autos passe outre aux règles d'urbanisme

♦ L'entreprise «Automobiles de la Capitale D.J. Inc.», située au 635, rue Clémenceau, à Beauport, exploite un commerce sans être conforme aux règlements d'urbanisme de la ville. C'est ce que soutient le Service d'urbanisme de Beauport.

par **Gérald OUELLET**

Le commerce est la propriété de MM. Denis Robert et Julien Paquet et se spécialise dans la vente, l'achat et l'échange d'automobiles. Selon le service d'urbanisme qui déclare que la zone est commerciale, les propriétaires ne rencontrent pas les normes prescrites par la réglementation municipale, en ce qui a trait par exemple aux espaces réservés pour le stationnement et n'ont pas obtenu toutes les autorisations préalables pour exploiter ce type de commerce.

La situation a été mise au jour par des citoyens de Beauport qui croient que l'administration municipale accorde un traitement de faveur à MM. Robert et Paquet, personnes bien connues dans les milieux politiques de Beauport.

Conseiller et candidat

M. Denis Robert s'est fait connaître parce qu'il a joué un rôle actif en politique municipale. Il s'était fait élire conseiller pour le Réveil de Beauport (RB) dans le district de Chevalier (no 9) sous l'administration des maires Marcel Bédard et Michel Rivard. Il avait également agi à titre de maire par intérim (un mois et demi) à la suite de l'élection de M. Rivard comme président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). De plus, M. Robert vient d'être choisi pour représenter le RB dans le district no 9 en vue des élections municipales de novembre.

Quant à M. Julien Paquet, il est



Le Soleil, Gilles Lafond

Selon le service d'urbanisme de Beauport, «Automobiles de la Capitale D.J. Inc.», au 635, rue Clémenceau, ne rencontre pas les normes prescrites par la réglementation municipale.

lui aussi une figure bien connue. Il a été candidat pour le RB en novembre 1984, dans le district no 9. Il avait subi la défaite aux mains du conseiller du Parti municipal de Beauport (PMB), M. Gaetan Côté, maintenant indépendant.

Réactions du maire

Appelé à commenter l'affaire au SOLEIL, le maire Jacques Langlois a avoué que le commerce en

question ne rencontrait pas toutes les normes du service d'urbanisme de la ville. «Ils devront se conformer et obtenir toutes les autorisations nécessaires, de dire M. Langlois. Ce sont des citoyens comme les autres et ils doivent respecter les règlements municipaux.»

Par ailleurs, le maire déplore que l'on ait fait tout un plat avec cette affaire. «Sans doute parce

qu'ils ont été et sont encore mêlés de près au RB, les adversaires en ont-ils profité pour signaler l'affaire et ternir l'image du parti et de l'administration municipale.»

Finalement, M. Langlois souhaite que les fonctionnaires du service d'urbanisme n'usent pas d'un zèle trop excessif parce que ces personnes ont été candidat et conseiller au niveau municipal. ♦

Possibilité d'un règlement prochain à Lac d'amiante

♦ **THETFORD MINES** — Les parties en cause dans le conflit de travail qui oppose le producteur Lac d'amiante au Québec Liéte, de Coleraine, à ses 425 métallos rémunérés à l'heure, poursuivent in-

tensivement les négociations qu'elles ont reprises le 9 août en présence du conciliateur Claude Defoy.

Le président du syndicat, André

Brochu, a confié au SOLEIL, hier, que les pourparlers progressent sur les clauses à incidence pécuniaire. Il s'attend à un règlement prochain. Les ouvriers sont en grève depuis le 23 mai. ♦

DES GENS DES ÉVÉNEMENTS



par **Yves BERNIER**

■ **Stéphane, l'homme-orchestre** - A compter de lundi prochain, le 22, le nom de **Stéphane Rousseau** devrait être sur toutes les lèvres des auditeurs de la radio du matin. Si vous ne synthonisez pas déjà CHIK-FM99, vous aurez envie d'aller écouter au moins une fois.



Gagnant de la finale du *Festival juste pour rire*, il était la grande vedette, hier, du déjeuner de lancement de la programmation d'automne de la station *Dance Music* de Québec, au Château Bonne Entente. C'était la première fois que je le voyais et l'entendais, et comme la centaine de personnes invitées à rencontrer la «grosse» équipe du 99, j'ai applaudi à tout rompre son monologue complètement capoté. C'est une révélation! On le voit d'abord apparaître sur l'écran dans le document audiovisuel de présentation de l'équipe de la station. Soudain, il est sur la scène en personne à côté de l'écran et il dialogue avec lui-même. Pour commencer c'est **Dong**, puis **Douglas «Coco» Léopold**, puis **Roméo Pérusse**, puis toutes sortes d'autres «têtes-à-rire» bien connues. Dans une autre présentation «audio» seulement, il était aussi bon. Il animera SEUL, et en direct, la nouvelle émission du matin, *Good Morning Québec* (c'est curieux, hein, on ne s'habitue pas à ces expressions anglaises, même dans une formule «Dance Music»), dont l'identification visuelle s'inspire fortement du dernier film de **Robin Williams**, *Good Morning Vietnam*. Sur les visages des gens de CHIK on sentait qu'ils anticipaient avec plaisir de commencer la nouvelle saison avec le jeune Rousseau, 21 ans, qui va sûrement plaire aux auditrices s'il sort le moins de la ville... WS

Le Soleil, Yves Bernier

■ **Quand Provigo «inaugure»** - Mardi, c'était pire qu'un soir de magasinage, au Provigo du boulevard Chaudière, à Cap-Rouge. C'est que par la circulaire hebdomadaire de la chaîne d'alimentation, **Denis Carter**, directeur du marketing, avait invité TOUTE la ville de Cap-Rouge à venir voir les résultats de l'agrandissement (2,100 mètres carrés) et de l'aménagement en *Place du Marché* de l'établissement. Et à voir le parc de stationnement rempli à pleine capacité, j'avais l'impression qu'effectivement TOUTE la ville avait répondu. On n'a pas pu aller plus loin que les portes extérieures du centre commercial du *Mail de Cap-Rouge* durant les discours d'usage «dirigés» par l'animatrice de CHOI-FM, **Charlotte Lemieux**, *Carougeoise* depuis 15 ans. **Guy Lessard**, vice-président «senior», **Marcel Royer**, directeur de la division Québec chez Provigo, ont accueilli les visiteurs. Mais on s'attendait plutôt à pouvoir «faire notre épicerie» ou même à participer à une «course de chariots» à travers les allées du *déli-fromage*, du *vrac*, de la *poissonnerie* ou des *fruits exotiques* et des *vignobles* ou de la *rôtisserie*. Il n'en fut rien. **M. Carter** craignait l'émeute, mais il nous a promis de retenir l'idée d'une course de «remplissage de chariots» lors d'une future inauguration du nouveau concept d'aménagement des supermarchés de la chaîne.

Le Soleil, Yves Bernier

■ **Trois «copines»** qui voulaient faire la course de chariots, **Isabelle Lapointe**, **Lise Giguère** et **Charlotte Lemieux**, s'amusent de l'embarras de **Denis Carter**.



Le Soleil, Yves Bernier

■ **De beaux petits bébés** - «Ah, qu'ils sont mignons ces petits bébés!» C'est une expression que l'on entend souvent quand les gens regardent la publicité des produits *Johnson et Johnson*. Dans le calendrier 1989 de la compagnie, appelé *Adorables Bébé*, on retrouvera la frimousse de **Marie Leduc**, de Saint-Rédempteur, et de **Andréanne Santerre Fillion**, de Saint-Alexandre de Kamouraska. Les parents de ces deux bébés ont participé au concours de photos de Johnson et Johnson en soumettant des photos de leur rejeton. Ce deuxième concours annuel a permis de choisir 12 «bébés du mois». Le premier prix de \$25,000 en bourse d'études post-secondaires, a été décerné à **Sharon Woodcock**, de Toronto. Les 11 autres gagnants, dont les deux jeunes citoyennes de la région, ont reçu des bourses de \$10,000 chacune. Les photos ont été jugées d'après «leur charme et non leur professionnalisme, de même que d'après l'originalité et l'attrait du commentaire» ajouté par les parents.

Le Soleil, Yves Bernier

■ **Plus que l'on croit** - Des familles de cinq générations «vivantes» au Québec, on pensait que c'était plus rare que cela. Dimanche dernier, on vous a présenté les cinq générations de la famille **Rhéaume**, de Saint-Lambert. Eh bien une autre famille de Québec s'est réunie récemment pour prendre des «photos de famille» avec l'arrière-arrière-grand-mère, **Marie-Ange Dionne Ouellet** tenant son arrière-arrière-petit-fils, **Jonathan Martin**, sur ses genoux, sa fille **Annette Ouellet Bergeron**, 72 ans, arrière-grand-mère de 72 ans, de *Ville de La Baie*; debout, **Lisa Lessard Martin**, 25 ans, arrière-petite-fille, mère de **Jonathan, de Doibeau**, et **Lisette Bergeron Lessard**, 45 ans, fille d'**Annette**, petite-fille de **Marie-Ange**, également de *La Baie*. Assises, **Marie-Ange Dionne Ouellet** tenant son arrière-arrière-petit-fils, **Jonathan Martin**, sur ses genoux, sa fille **Annette Ouellet Bergeron**, 72 ans, arrière-grand-mère de 72 ans, de *Ville de La Baie*; debout, **Lisa Lessard Martin**, 25 ans, arrière-petite-fille, mère de **Jonathan, de Doibeau**, et **Lisette Bergeron Lessard**, 45 ans, fille d'**Annette**, petite-fille de **Marie-Ange**, également de *La Baie*. Sur la photo vous remarquerez que le seul homme du groupe, **Jonathan Martin**, six mois, sur les genoux de **Mme Ouellet**, est bien entouré de jolies femmes.



Le Soleil, Yves Bernier

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

La Factorerie de Tapis

SOLDE DE LIQUIDATION D'AOÛT

FMS DE ROULEAUX
ÉCONOMISEZ JUSQU'À **65%**

"SIGNATURE"
ÉCONOMISEZ 400\$
PRIX SPECIAL **1899\$**

"LOOPS"
ÉCONOMISEZ 300\$
PRIX SPECIAL **799\$**

"SINCERE"
ÉCONOMISEZ 400\$
PRIX SPECIAL **999\$**

"GAZON SUN & SURF"
PRIX SPECIAL **299\$**

"SUPERB"
ÉCONOMISEZ 950\$
PRIX SPECIAL **1349\$**

"MOONSHADOWS"
ÉCONOMISEZ 1400\$
PRIX SPECIAL **1999\$**

"SULTAN"
ÉCONOMISEZ 2050\$
PRIX SPECIAL **1599\$**

"FIFTH AVENUE ROYALE"
ÉCONOMISEZ 1400\$
PRIX SPECIAL **2249\$**

"FIFTH AVENUE SUPREME"
ÉCONOMISEZ 2700\$
PRIX SPECIAL **2699\$**

"ALLEGRO"
ÉCONOMISEZ 450\$
PRIX SPECIAL **1049\$**

"THUNDER"
ÉCONOMISEZ 850\$
PRIX SPECIAL **1349\$**

"CANADIAN ROYALE"
ÉCONOMISEZ 850\$
PRIX SPECIAL **1549\$**

"ROYAL STAR"
ÉCONOMISEZ 1650\$
PRIX SPECIAL **1749\$**

"ENTERLUDE"
ÉCONOMISEZ 500\$
PRIX SPECIAL **1099\$**

"SPLENDOR"
ÉCONOMISEZ 1000\$
PRIX SPECIAL **1599\$**

"VINTAGE II CLASSIC"
ÉCONOMISEZ 1250\$
PRIX SPECIAL **1749\$**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 75% SUR CERTAINES CARPETTES**

Factorerie de Tapis
Revetements Mode

Vous satisfaire c'est ce qu'on sait faire le mieux

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

5500 BOUL. DES GRADINS
622-1430

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION. TÉLÉPHONEZ ET DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.
HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 9h00 à 18h00 Jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00 Samedi de 9h00 à 17h00

LE MONDE

Bush promet de se transformer en pit-bull

♦ LA NOUVELLE-ORLEANS (NYTNS, AP, AFP) - Le Parti républicain a officiellement choisi hier soir George Herbert Walker Bush, qui l'a servi fidèlement depuis plus de deux décennies comme membre de la Chambre des représentants, président national du parti et vice-président du pays, pour être son candidat à la présidence des États-Unis.

président avait fait preuve d'un enthousiasme quasi inhabituel en donnant une conférence de presse en compagnie de son colistier, le sénateur de l'Indiana Dan Quayle.

Comme des pit-bulls

Bush a alors déclaré que le « ticket » républicain s'engageait à « dire la vérité » au sujet de Michael Dukakis. En agissant de la sorte, les démocrates vont être portés à croire qu'ils ont à faire à deux pit-bulls, a-t-il dit.

Pour sa part, durant la première conférence de presse qu'il donnait depuis qu'il est devenu le colistier de Bush, Quayle n'a pas eu la partie

facile. Il a eu à répondre à nombre de questions sur sa jeunesse relative (41 ans), son inexpérience et son manque de connaissance de certains dossiers.

Pas au Vietnam

Les journalistes lui ont aussi demandé pourquoi il avait choisi de servir dans la garde nationale plutôt que d'aller faire la guerre au Vietnam. Par la suite, interrogé sur les ondes de CBS par Dan Rather, Quayle a été encore plus placé sur le gril. Rather lui a en effet demandé si les autorités politiques de l'Indiana, agissant sous des pressions familiales, ne lui avaient pas facilité

son intégration dans la garde nationale alors que de nombreux jeunes, voulant y entrer pour ne pas être envoyés au Vietnam, étaient refusés. Quayle a répondu au journaliste qu'il ne se souvenait plus des détails d'une décision « remontant à 20 ans ».

Par ailleurs, si le choix de Quayle a été unanimement applaudi par l'aile droite du parti, plusieurs figures importantes du parti, sous le couvert de l'anonymat, se demandaient hier si le sénateur de 41 ans avait l'envergure et l'expérience nécessaires pour le poste.

Le sénateur Robert Dole, dont la

candidature n'a pas été retenue par Bush, a livré son habituel commentaire sarcastique: « J'ai essayé de le rejoindre pour le féliciter. Quand je lui ai téléphoné, il se rasait. Pour la première fois ».

Discours crucial

Par ailleurs, Bush prononcera ce soir au Superdome l'allocation la plus importante de sa carrière. C'est à travers ce discours que l'Amérique doit découvrir que George Bush n'est pas la « pâte molle » que prétendent ses adversaires démocrates...et républicains.

En environ une heure, devant des dizaines de millions de téléspec-

tateurs, celui que l'on persiste à considérer comme un éternel lieutenant doit enfin affirmer sa personnalité, démontrer qu'il est sorti de l'ombre du président Reagan, qu'il est bien le leader capable d'assurer sa succession, et convaincre les électeurs que l'avenir sera meilleur avec lui à la Maison-Blanche.

Bush, qui n'est pas un grand orateur, se doit de faire aussi bien que Dukakis l'avait fait à la convention d'Atlanta en juillet.

Les sondages, actuellement favorables à Dukakis, diront, peu après la fin de la convention républicaine ce soir, si Bush a bien fait. ●



Bush, qui a servi huit ans aux côtés du président Ronald Reagan et a réussi à obtenir l'investiture après un départ difficile dans les élections primaires, s'est

déclaré prêt à livrer bataille aux démocrates, espérant que l'électorat le choisira de préférence au « libéralisme » et du « risque » que représente le ticket Michael Dukakis-Lloyd Bentsen.

C'est en regardant la télévision de sa chambre d'hôtel, en compagnie de sa femme Barbara, que Bush a vu les délégués confirmer, par leurs votes, un choix qui ne faisait plus aucun doute. C'est son fils George, qui au nom de la délégation du Texas, devait lui accorder les votes nécessaires à la majorité requise.

Plus tôt dans la journée, le vice-

EN BREF...

Mauvais clients

LA NOUVELLE-ORLEANS (AFP) - Les propriétaires de restaurants, de bars, de boîtes de nuit et de magasins de souvenirs sont furieux: les affaires vont mal depuis que les délégués républicains sont arrivés. « Normalement, nous avons trois spectacles par soir. Hier, nous avons dû en annuler un », a dit hier le propriétaire du Can-Can Cabaret. De leur côté, les marchands de souvenirs qui n'arrivent pas à écouler leurs stocks d'éléphants, le symbole du Grand Old Party. Dans les restaurants, ce sont les serveurs qui se plaignent le plus. Malgré leur apparente opulence, les délégués ne laissent que de minable pourboires.

Pluies acides

LA NOUVELLE-ORLEANS (CP) - Le sénateur Dan Quayle est un adversaire farouche des mesures plus sévères réclamées par le Canada pour réduire les pluies acides, a indiqué hier Myrna Dugan, une de ses adjointes à Washington. Mme Dugan a dit que le colistier de Bush n'avait pas encore de position officielle sur le traité canado-américain de libre-échange, l'autre question majeure d'intérêt bilatéral.

Ils sont riches

WASHINGTON (AFP) - Le candidat démocrate à la vice-présidence des États-Unis Lloyd Bentsen a un revenu annuel d'environ \$772,000 US (\$951,000) et paye chaque année quelque \$264,500 US (\$326,000) d'impôts, selon le dossier financier qu'il a rendu public hier. Le Texan de 67 ans paye donc en impôts trois fois le salaire que reçoit Michael Dukakis comme gouverneur du Massachusetts. Pour sa part, le sénateur de l'Indiana Dan Quayle, colistier du candidat républicain George Bush, détient officiellement des actions d'une valeur « de plus de \$300,000 » dans les entreprises de presse de sa famille mais selon certaines informations sa fortune serait estimée à \$250 millions de dollars, chiffre qui n'est pas exact selon le candidat qui a promis hier de rendre public un dossier sur sa fortune.



Décédé
POUGHKEPSIE, État de New York (AP) - Franklin Delano Roosevelt Jr, troisième fils de l'ancien président des États-Unis, est décédé hier des suites d'un cancer du poumon, à l'âge de 74 ans. M. Roosevelt avait été admis à l'hôpital le 21 juillet dernier. Il avait commencé une carrière politique après la mort de son père, et a été élu trois fois au Congrès.

Vêtements athlétiques de marques chez Eaton, l'équipe gagnante!

Coordonnés molletonnés "Adidas Athletic"

Tailles pour hommes: petite, moyenne, grande, forte. Coton et polyester en noir ou gris délavé.

- 1. Haut d'entraînement à encolure ras du cou. Col, poignets et taille côtelés. **24⁹⁹ ch.**
- 2. Pantalon molletonné "Nathan". Imprimé deux tons. Taille élastique à cordon coulissant. 2 poches latérales prises dans une couture. **26⁹⁹ ch.**
- 3. Haut à capuchon "Adidas Athletic" avec poche kangourou. **31⁹⁹ ch.**
- 4. Pantalon "Adidas Athletic" avec ceinture montée élastique à cordon coulissant. Revers élastiques. **24⁹⁹ ch.**



Chaussures Brooks

- 6. Chaussure sport "Triomphe" Brooks. En cuir. Pointures: 7 à 11, avec demies. Prix courant Eaton 64.98 **49⁹⁹ la paire**
- 7. Basket "Dominator Comp" Brooks pour hommes. En cuir souple cousu à la semelle en caoutchouc. Blanc, marine. Pointures: 7 à 11, avec demies. **47⁹⁹ la paire**
- 8. Chaussure d'entraînement "Blazer" Brooks pour hommes. Ton argent-noir. Tige en nylon et semelle intercalaire coussinée. Pointures: 7 à 11, avec demies. **24⁹⁹ la paire**
- 9. Chaussure d'entraînement "Sundance" Brooks pour femmes. Ton argent-rose. Tige en nylon et semelle intercalaire coussinée. Pointures: 6 à 9, avec demies. **24⁹⁹ la paire**



Blousons K Way

5. Exclusivités Eaton. Modèle deux tons à glissière pleine longueur. Résistant à l'eau et au vent. Poche latérale prise dans une couture, servant de pochette de rangement. Marine-blanc, bleu nuit-rouge ou noir-turquoise en tailles: 6, 7, 8, 9, 10. Ton bleu ciel-rose en tailles: 6, 7, 8.

Pour hommes: 7 (P), 8 (M), 9 (G), 10 (F).

Pour femmes: 6 (P), 7 (M), 8 (G).

29⁹⁹ ch.



Sacs sport Adidas

Exclusivités Eaton. Nylon léger et résistant avec poignées robustes et bandoulière. Poche latérale pratique.

- 10. "Big A". Noir et vert.
- 11. "Splash #1". Blanc et bleu.
- 12. "Splash #2". Marine et gris.
- 13. "Daley Thompson". Gris et noir.
- 14. "Adidas Athletics". Rouge et noir.

9⁹⁹ ch.

Choix incomplet de modèles dans certains de nos magasins.

DÉFILÉ DE MODE pour la rentrée des classes

les jeudi 18 août et vendredi 19 août, à 19h30 et le samedi 20 août, à 13h00, chez Eaton, aux Galeries de la Capitale.



EATON
Nous sommes...le grand magasin du Canada

LA PAGE ÉDITORIALE **LE SOLEIL**

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II
Président d'Édition:
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL
Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
J-JACQUES SAMSON

Quand la baleine hoquette

◆ Le juge Denis Durocher de la Cour supérieure du district de Longueuil vient de rappeler aux citoyens du Québec que la gratuité des soins à domicile n'est pas un droit garanti par la loi de la santé et des services sociaux de la province. Il s'agira d'une révélation pour plusieurs, peu de citoyens connaissant bien la législation.

Le constat du juge fait suite au recours collectif inscrit par une sexagénaire qui demandait à la Cour d'obliger un CLSC de la région de Montréal, à rembourser aux bénéficiaires de soins à domicile, les sommes qu'ils ont dû verser pour des services. Le juge Durocher déboute les plaignants et explique sa décision par les omissions du texte légal.

Si l'article 4 de la Loi prévoit le droit de quiconque de recevoir soins et services, il ne dit ni n'implique que ce soit gratuitement. Ce sont les politiques gouvernementales mises en application qui ont fini par laisser croire à tout le monde que les Québécois avaient droit à des services complets et gratuits.

Le juge précise encore que la directive émise par le ministère (en 1980) avisant les établissements qu'il « entend dispenser gratuitement les services à domicile », ne lie que le ministère à ces établissements et non ceux-ci à des tiers.

On mesure toutes les conséquences que cette opinion risque d'avoir et l'urgence, pour les autorités responsables, de préciser comment les choses doivent être comprises pour que soit maintenue une pratique uniformément accessible à tous.

Un appel de la décision vaudra dans le cas précis du CLSC mis en cause, mais il faudrait que des dispositions plus claires soient arrêtées et les règlements, précisés.

Cette lecture de la loi ramène le problème du financement des soins et services par l'État et le principe d'équité posé par toute forme de contribution volontaire ou *ticket modérateur*. Au CLSC Kateri de Longueuil, où la pratique a été interrompue en 1986, dix à 15 pour 100 des bénéficiaires acceptaient de verser la contribution pouvant aller de 0,50 à \$10 et fixée selon les revenus de chacun. Et on répondait quand même à ceux qui refusaient de payer.

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'alarme a été sonnée: nous consommons trop goulument des services rendus gratuitement. Rien n'a encore pu modérer nos fringales, même les avertissements les plus sérieux, formulés en chiffres jonglant avec les milliards.

Citoyens et professionnels continuent de dépenser d'autant plus allègrement que personne — sinon certains établissements, dans des cas d'hospitalisation — ne vous dit en chiffres combien vous auriez normalement dû payer pour les services obtenus.

L'idée d'imposer des frais minimaux pour modérer la consommation des services et soins n'est pas nouvelle. Mais il faut du temps pour que germe une idée aussi impopulaire — en apparence — que celle du *ticket modérateur*. De la prudence et du courage, aussi.

Les pays développés de la terre font tous face au vieillissement de leur population et à une baisse de natalité, alors que tous les coûts continuent d'augmenter. Il faut rapidement faire face à la musique et prendre les mesures qui s'imposent, là où elles feront moins mal.

Ainsi, on a constaté que le maintien à domicile des bénéficiaires, même en perte d'autonomie, coûte moins cher à la *baleine* qu'est devenu le MSSS, que l'hébergement en foyer ou centre d'accueil. S'il faut examiner des remèdes possibles de ce côté-là, on doit avant tout assurer à la *clientèle* une sécurité maximale qui reste encore, dans les conditions actuelles, trop souvent aléatoire.

Un dégraissage de la machine s'impose. Toute une série de choix devront être faits par notre société qui ne s'inquiète pas encore de ce que lui réserve l'avenir. La ministre responsable ne peut plus continuer à « se hâter lentement ». Elle doit activer le dossier.◆

BLOC-NOTES

Postes

◆ La Société canadienne des postes réussit à peine à colmater un trou dans la galère de ses relations de travail qu'une brèche apparaît ailleurs: une autre grève plane sur le service postal canadien. Pourtant, l'organisme gouvernemental commençait à mieux s'acquitter de sa tâche, après les deux conflits qui, en un an, avaient bien miné sa crédibilité.

Le dépôt du rapport du commissaire conciliateur Douglas C. Stanley, mardi, a mis le compte à rebours en marche. La grève légale pourra être déclenchée mercredi prochain.

Postes Canada et l'Alliance de la fonction publique doivent éviter de s'enfermer dans un cul-de-sac comme l'ont fait les dirigeants et les 19 500 techniciens et téléphonistes de Bell Canada. M. Stanley a déclaré, en rendant compte de sa conciliation au ministre fédéral du Travail, qu'il y a encore place pour un règlement négocié si les deux parties veulent bien faire preuve de souplesse.

Syndiqués et patrons n'ont pas le droit de demeurer sourds à l'invitation. La poste représente un service essentiel non seulement pour l'économie, mais aussi pour tous les Canadiens. Il est vrai que certains pourraient se réjouir d'un débrayage en pleine campagne électorale car, pour une fois, les politiciens seraient pris en otages...

Le litige traîne depuis presque deux ans et touche 1 200 préposés à l'entretien des machines de tri et 4 380 employés de bureau. La Société des postes a eu largement le temps de former ses cadres pour prendre leur relève (comme à Bell Canada). Sauf que les dirigeants de l'organisme gouvernemental ont intérêt à ne pas oublier le militantisme syndical des autres employés qui pourront facilement tout faire, de l'intérieur, pour bloquer la machine.

Postes Canada a opté pour l'utilisation maximale des moyens techniques modernes dans son plan qui vise à assurer à tous un service postal fiable, rapide et efficace. Un nouvel échec des négociations démontrerait encore une fois que la technologie passe avant la gestion humaine du personnel quand vient le temps pour la société d'État de discuter de sécurité d'emploi.

Le commissaire Stanley a proposé des ententes qui lui semblent justes pour tout le monde sur certains points litigieux et laisse la voie libre à la négociation sur d'autres questions. Il reste encore quelques jours pour trouver un terrain d'entente inspiré des conditions de travail consenties aux facteurs et aux postiers.

La reprise des négociations doit reposer sur une bonne foi mutuelle et non sur une stratégie, reliée au déclenchement des élections, pour obtenir un règlement imposé de l'extérieur.◆

par
Martine CORRIVAULT



Le Soleil
18 août 88

LE BAISER DE PAIX.



VOTRE OPINION

Merci pour l'école

◆ Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, vient d'octroyer à la Commission scolaire Beauport une nouvelle école primaire. Comme vous le savez les parents de ce secteur ont travaillé fort, depuis plusieurs années, afin d'obtenir cette école pour leurs enfants.

Tout au long des démarches entreprises dans ce dossier votre journal a su couvrir les événements importants et les rapporter avec justesse et précision dans le style qui convient.

L'éditorial de Mme Martine Corrivaault «Naitre, s'instruire et... voter» du 21 mai 1988 à ce sujet a été très apprécié. Nous croyons que cet écrit a eu un impact favorable dans le dossier.

Nous vous remercions d'en avoir permis la publication et nous vous demandons de bien vouloir transmettre nos félicitations à Mme Corrivaault pour son merveilleux travail.◆

Roland Villeneuve
Comité de la 13e école
CS Beauport

Le poète et la politique

◆ Je tiens à remercier Le Soleil pour nous avoir si bien informés à l'occasion de la disparition de Félix Leclerc. Je veux souligner tout particulièrement les deux interventions de l'éditorialiste Mme Martine Corrivaault qui étaient très inspirées.

Dans l'article intitulé «Après Félix, René, Francine...» paru le samedi 13 août sous la rubrique Point de vue, Mme Corrivaault s'interroge sur les remplaçants éventuels des René Lévesque, Fernand Séguin, Francine McKenzie, Félix Leclerc et elle écrit: «Et s'il ne s'agissait pas de les remplacer mais plutôt de prendre la relève?»

Je vous avouerai bien humblement que je n'ai pas compris le sens de la phrase car les deux verbes veulent absolument dire la même chose (voir le Petit Robert et le Lexis). Personne ne pourra remplacer Baudelaire comme personne ne pourra remplacer Félix Leclerc: ils étaient uniques.

On a toujours prétendu qu'il fallait afficher ses convictions. Quand les drapeaux sont en berne, ils affirment une réalité. Je respecte l'opinion de Mme Corrivaault qui semble demander une nouvelle forme de nationalisme moins agressif, en accord avec le chanteur Michel Rivard qui veut «porter le flambeau dans son cœur et non au bout du poing».

Si ma mémoire est bonne, les vrais souverainistes ont toujours prétendu vouloir accéder à l'indépendance par les voies de la démocratie: ne souhaitait-on pas la victoire dans la joie?

Si l'enfant demeurait toujours au creux de la mère, il ne viendrait jamais à naître. Si les drapeaux ne sont pas exhibés, c'est qu'ils n'existent pas. Les gens de la haute finance, des partis politiques et du pouvoir ne cessent de brandir leurs drapeaux à leur manière, pourquoi devrions-nous taire les

vérités qui se blottissent au plus profond de nous?

Le poète est toujours poète à la différence de l'athlète sportif qui souvent exerce une activité pour un temps limité. L'engagement politique de l'un et de l'autre ne répond pas au même besoin. Félix s'est expliqué sur les motifs de son engagement et il me semble qu'il est allé jusqu'au bout de lui-même.

La voix des écrivains et artistes du Québec a besoin d'être entendue, surtout au moment où les préoccupations culturelles semblent si peu toucher le gouvernement au pouvoir à Québec. Les poètes ont souvent été sensibles à la politique. Pensons à Malraux, Neruda, Claudel, St-John Perse, etc.

On a dit que Félix avait été ambassadeur de son pays à l'étranger: il est à souhaiter que les jeunes de la génération de Michel Rivard et les plus jeunes encore écoutent le message des aînés comme Félix et le traduisent à leur façon, comme le dit Mme Corrivaault, dans son article pénétrant, en y mettant assez de vigueur, cependant, pour qu'il soit entendu par les autres.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Jacques Dumais qui a quitté l'équipe brillante des éditorialistes du Soleil: je sais qu'avec lui la vie parlementaire est entre bonnes mains.◆

Un pouvoir international

◆ Comment doit-on s'y prendre pour raisonner les pollueurs? Forums internationaux, rapports gouvernementaux et autres études s'entendent sur les dommages causés à l'environnement et sur la nécessité d'y mettre un terme.

Les faits sont là. Que faut-il de plus pour les convaincre? Ils ont sûrement déjà pu constater les effets de leurs actes irresponsables. Sols, forêts et cours d'eau sont déjà suffisamment endommagés pour permettre de telles constatations. Sinon, ils n'ont qu'à écouter les messages de détresse que leurs livres la nature.

Si ces messages ne suffisent pas, il ne reste qu'une solution, soit la mise sur pied d'un système de lois punitives suffisamment sévères pour contraindre ces délinquants de respecter le bien-être collectif et seul l'État peut mettre en oeuvre un tel système.

Mais qu'en est-il des États où la question de l'environnement ne représente pas une priorité pour leurs dirigeants qui n'ont su résister au «lobbying» des pollueurs? Comment empêcher ces derniers d'agir si l'État concerné ne cherche pas à les contraindre alors que leurs dommages s'étendent souvent au-delà des limites territoriales du pays?

Actuellement, il n'y a rien à faire. Les États tiers, victimes des circonstances, n'ont pas d'autres recours que d'entreprendre des négociations souvent difficiles et illimitées dans le temps.

Cette situation justifierait donc l'existence d'une autorité internationale munie des pouvoirs nécessaires pour assurer le respect du patrimoine écologique mondial.

La création d'une telle instance supra-nationale signifierait bien sûr la remise, par les États, d'une partie de leur souveraineté en se pliant aux normes internationales établies.

Un tel scénario s'impose. La société internationale se doit d'être organisée et civilisée au même titre qu'on s'efforce de la faire au sein des sociétés nationales pour régir les relations entre individus.

Accepter le statu quo, c'est se livrer aux goûts et désirs de chaque État aux dépens souvent de l'intérêt de la collectivité. De toute manière, la question de l'environnement est trop sérieuse pour se plier à cet état de fait. Inévitablement, on se dirige vers l'option internationale.◆

Simon Turmel
Lévis

Un repos de 5 minutes

◆ Dernièrement, un client de la CTCUQ demandait des explications, par l'intermédiaire de votre Tribune des lecteurs (10 août), sur la conduite de certains chauffeurs qui quittent momentanément leur autobus alors qu'ils sont en service.

A ce sujet, nous désirons préciser que nous tolérons que des chauffeurs puissent quitter leur véhicule stationné à certains points d'arrêt pour se désaltérer ou se rendre aux toilettes, et ce pour de très courtes périodes n'excédant pas 5 minutes. Nous croyons que cela est tout à fait justifié lorsque des chauffeurs ont à effectuer une longue étape de travail.

Dans ces circonstances, nous demandons aux chauffeurs de garder les portes d'autobus fermées pour assurer la sécurité des passagers et pour contrôler l'accès au véhicule.

Il peut se produire, à l'occasion, des abus. Nous invitons nos usagers à signaler le fait à notre service à la clientèle en donnant les coordonnées précises et nous verrons à rencontrer les chauffeurs concernés pour corriger la situation.◆

Jacques Santerre
Chef des
Communications
CTCUQ
Québec

Riches et pauvres

◆ «Riches contre pauvres»: J'ai eu la chance de lire ce volume de Denis Fortin prêt par la bibliothèque de Sillery.

Les informations qui s'y trouvent ont en grande partie paru dans Le Soleil au cours des années, mais abonné et lecteur assidu, c'est incroyable les révélations renversantes qui peuvent nous passer sous le nez sans que nous réagissions.

Si ce livre était lu par tous les électeurs avant les prochaines élections, d'importants changements seraient possibles pour le soulagement de la majorité.◆

J. Edgar Bouchard
Sillery

À la femme de choisir

(En réponse à Mme Annie Bildeau, dont l'article a paru dans la page du lecteur, du Soleil en date du 31 juillet.)

◆ J'ai trouvé pour le moins exagérés vos commentaires sur l'avortement. Vous pouvez être contre mais de là à vouloir emprisonner les femmes qui se font avorter, il y a une grande marge.

Je ne suis pas pour ces femmes qui se font avorter deux fois, trois fois sans raison mais je ne suis pas favorable à ce que les autorités gouvernementales décident à notre place de continuer la grossesse ou de stopper le mécanisme. C'est à la femme de choisir si oui ou non elle se fait avorter. Il y a des raisons que seule la femme connaît.

Si l'enfant n'est pas désiré, comment voulez-vous qu'il s'épanouisse et qu'il ait confiance en lui?

Si l'enfant n'est pas respecté, comment voulez-vous qu'il respecte les autres dans un climat de paix et d'amour?

Je trouve l'avortement légal. C'est une bonne chose afin de permettre aux médecins de la pratiquer ouvertement, sans boucherie, comme ça s'est souvent fait auparavant, n'importe où, n'importe comment...

En terminant, je voudrais vous dire que si dans les années à venir, je tombais enceinte, je mettrais sûrement l'enfant à terme mais je laisse la liberté à chaque individu, quitte à vivre avec leurs remords.◆

Claudia Gosselin
15 ans
St-David

Journée mal choisie

◆ Vous avez coupé beaucoup, pour les services de santé... Malgré cela notre Belle Province a le meilleur service du pays... dites-vous!... Nous avons parait-il, les services de Télé-Médecine, Secours-Médecine, Urgence sociale, Urgence des soins à domicile, bénévolat, CLSC, etc. pour venir à notre secours... En juin, cela a pris neuf jours d'attente au sortir de l'hôpital, et plusieurs téléphones, malgré le grand repos prescrit pour venir et mesurer l'aide et couper en fonction du budget, me disait-on.

Ce n'est pas vil, comme aide n'est-ce pas? Seule, âgée et malade... Ces jours-ci, un gros malaise subit m'a pris. J'ai recouru à tous ces services ci-haut mentionnés, aucun secours!... J'avais oublié de choisir ma journée, pour être mal...

Finalement à défaut de me donner l'aide urgente, on me dit: «Prenez un bain très chaud, pour vous détendre. A 90 degrés de chaleur à l'ombre, j'ai préféré laisser faire pour le gentil conseil!...

Vous les responsables des aînés, connaissant le grand cœur de toutes ces bonnes gens, vous manquez sans doute le budget, pour nous donner le minimum du strict nécessaire

Bernadette Labbé
Québec

Vianney DUCHESNE

LE MONDE

L'armée et l'opposition face à face au Pakistan

La mort de Zia ouvre une période d'incertitudes

♦ ISLAMABAD (AFP) - Le disparition soudaine du général Mohammed Zia ul-Haq, l'homme fort du Pakistan pendant plus de onze années, survient au moment où le pays traverse une crise politique, et ouvre une période d'incertitudes, laissant face à face l'armée et l'opposition dominée par Mme Benazir Bhutto, la fille de l'ancien premier ministre renversé en juillet 1977.

par Gilles BERTIN

Le président pakistanais, mort hier dans un accident d'avion, avait le 29 mai dernier renvoyé brutalement le gouvernement et prononcé la dissolution de l'Assemblée, et avait convoqué des élections pour le 16 novembre.

L'opposition, particulièrement Mme Benazir Bhutto, la fille du premier ministre renversé puis pendu, s'était élevée contre « la dictature militaire » qui ne permettait pas aux partis politiques de participer aux élections.

L'ancien premier ministre, M. Mohammed Khan Junejo, avait pris clairement position contre le général Zia, faisant éclater la Ligue musulmane, le parti pro-gouvernemental. Le chef de l'Etat s'appuyait de plus en plus sur l'armée — « l'armée est ma circonscription électorale », aimait-il à répéter — ainsi que sur l'influence des mosquées en prononçant depuis peu « l'islamisation rapide » du pays.

L'armée, privée de son chef suprême et de l'influent chef d'état-

major, le général Akhtar Abdul Rahman (également mort dans l'accident), reste maintenant face à des partis politiques — principalement le Parti populaire pakistanais (PPP) de Benazir Bhutto — hostiles à ce gouvernement, selon eux, « illégitime » et que « personne n'a élu ».

Le président du Sénat, M. Ghulam Ishaq Khan, assure depuis hier les pouvoirs du chef de l'Etat. Quelques heures après la mort du général Zia ul-Haq, il a déclaré l'état d'urgence et annoncé la formation d'un « conseil d'urgence » comprenant certains ministres, les commandants en chef des trois armes et plusieurs chefs de gouvernements provinciaux. Toutefois, les observateurs estiment que M. Khan, un « homme de l'ancien président », ne

devrait pas jouer un rôle décisif.

« On va maintenant vers une redistribution des cartes politiques », estime un diplomate. « Zia était entaché d'un double péché originel: celui d'être arrivé au pouvoir par un coup d'Etat et celui d'avoir fait pendre son prédécesseur Ali Bhutto », souligne-t-il.

Des alliances paraissent possibles entre le PPP et une partie de la Ligue musulmane, expliquent les spécialistes, qui se demandent si l'armée va autoriser à nouveau le jeu démocratique ou garder ses prérogatives.

En outre, le gouvernement pakistanais, qui a largement bénéficié de l'aide des Etats-Unis pour de-

meurer au pouvoir, va voir le montant de l'aide économique baisser l'année prochaine, lorsque l'intervention militaire soviétique en Afghanistan sera terminée. Les dirigeants pakistanais sont également inquiétés par l'éventuelle arrivée à la Maison-Blanche d'un démocrate plus sourcilieux sur les problèmes du nucléaire et des droits de l'Homme.

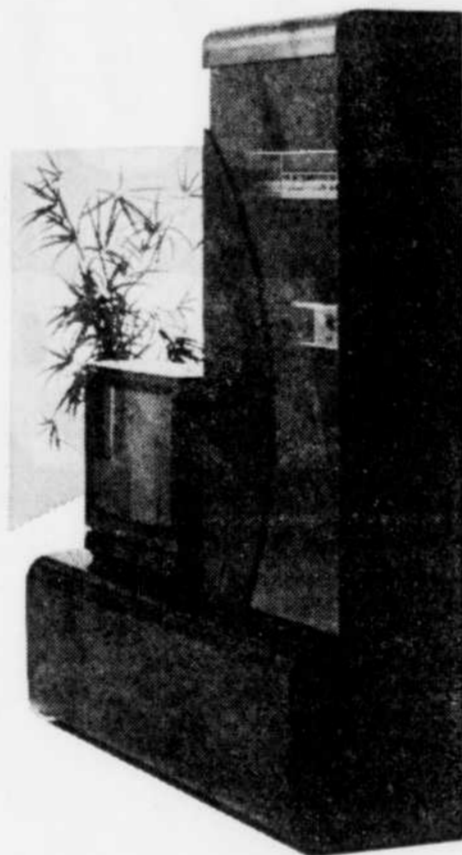
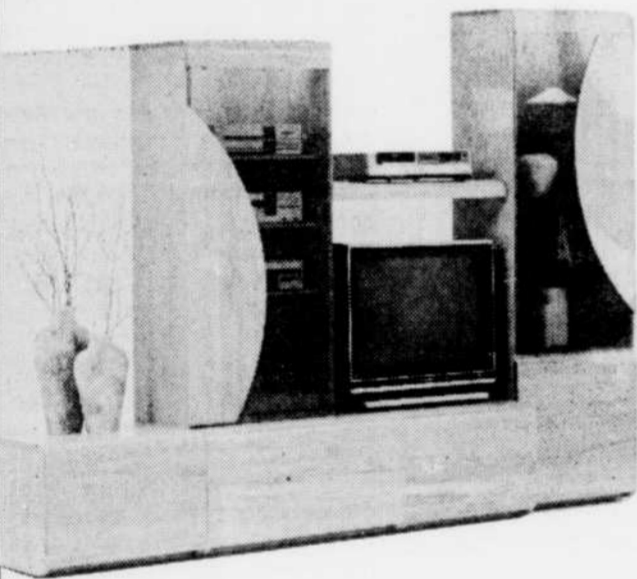
Dans la région, les froides relations entre le Pakistan et l'Inde ne devraient pas changer, aussi bien que « l'amitié indéfectible » qui lie la Chine et le Pakistan.

La politique afghane du Pakistan peut par contre changer, estiment les spécialistes. Elle était directement dirigée par le président, qui rêvait d'avoir « un gouvernement ami à Kaboul » et favorisait les partis moudjahidine islamiques les plus fondamentalistes.



Le président par intérim Ghulam Ishaq Khan

EXCLUSIF... INTERNATIONAL... ACCESSIBLE!



Tout de chêne construit, ce magnifique meuble de rangement aux lignes avant-gardistes vous procure tout l'espace nécessaire en plus de meubler agréablement votre pièce.

Disponible en noir, blanc, rosé, naturel.

Régulièrement vendu 2 499\$

PRIX ACCESSIBLE 1 995\$

MEMBRE MOBIS

1010, boul. Des Capucins,
Québec 525-4671

*Meubles
Design
Mon St-Gabriel
L'accessible!*

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

**CARRIÈRES et
PROFESSIONS**
UN MOYEN
EFFICACE

**HYGIÉNISTE
DENTAIRE**
Minimum 25 heures par semaine.
681-8141



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
DE LA PÉNINSULE

**PROFESSEUR
DE MUSIQUE**

LIEU DE TRAVAIL:

Ecole polyvalente Antoine-Roy, Rivière-au-Renard (32 km de Gaspé).

FONCTIONS:

Dispenser des cours de musique aux élèves du 1er cycle du secondaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Baccalauréat en éducation musicale ou l'équivalent.

Ou

Brevet d'enseignement pour dispenser des cours de musique.

TÂCHE:

20 périodes d'enseignement de la musique, plus 3 périodes d'enseignement de la formation personnelle et sociale. Cette tâche peut être complétée avec des périodes de suppléance.

SALAIRE:

80% du salaire de l'échelle compte tenu de la tâche à temps partiel.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avec copies des diplômes et/ou certificats au:

Directeur, Services du personnel

C.S.R. de la Péninsule

C.P. 2003, Gaspé, Qué.

G0C 1R0

Tél.: (418) 368-3502

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**BIBLIOTECHNIEN
ou BIBLIOTECHNICIENNE**



Service de la référence et du prêt
Bibliothèque Champlain
Centre universitaire de Moncton

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

FONCTIONS:

Sous la direction du chef de la référence, la personne choisie sera responsable, les soirs et les fins de semaine, de l'orientation des lecteurs dans toutes les collections de la Bibliothèque Champlain ainsi que de la référence primaire. En l'absence de bibliothécaires, elles exercent un contrôle sur le personnel du soir et des fins de semaine.

EXIGENCES:

- diplôme d'une école de bibliothécaire reconnue;
- maîtrise du français parlé et écrit; et,
- une expérience pertinente de quelques années, de même que l'esprit d'initiative, d'autonomie au travail et de leadership seront entre autres considérés comme atouts.

SALAIRE ANNUEL:

21 129\$ à 28 172\$, selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir sa demande écrite, au plus tard le 30 août 1988, au:

Service du personnel
Pièce 271 — Pavillon Taillon
Université de Moncton
Moncton, N.-B. E1A 3E9

UNIVERSITÉ DE MONCTON
AGENT DE LIAISON



Registriat

Centre universitaire de Moncton

Ce concours s'adresse également aux femmes et aux hommes.

FONCTIONS:

La personne affectée à ce poste collabore avec le ou la responsable du Bureau de liaison à la planification et à l'organisation des activités du Bureau de liaison du Centre universitaire de Moncton. Plus spécifiquement,

- elle collabore à l'élaboration et la réalisation des activités de liaison avec les écoles potentiellement aptes à fournir une clientèle étudiante au Centre universitaire de Moncton;
- elle collabore à la réalisation des activités visant à donner un suivi aux candidats et candidates admis au Centre universitaire de Moncton;
- elle collabore avec le responsable de l'admission à l'étude des demandes d'admission des programmes d'études au Centre universitaire de Moncton;
- elle est appelée à travailler en étroite collaboration avec les divers secteurs de l'université directement reliés au recrutement des étudiants et des étudiantes et avec les conseillers en orientation de diverses institutions d'enseignement préuniversitaire.

QUALITÉS REQUISES:

- Détenir au moins un diplôme de premier cycle et avoir une expérience pertinente.
- Bonne connaissance des programmes d'études et cours offerts à l'université de Moncton.
- Bonne maîtrise de la langue française.
- Aptitudes à communiquer avec un groupe et à entretenir de bonnes relations interpersonnelles.

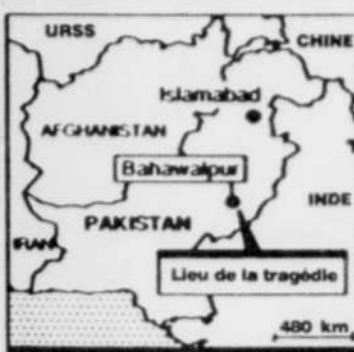
TRAITEMENT ANNUEL: 27 252\$ à 38 756\$, selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir un curriculum vitae complet, au plus tard le 26 août 1988 au:

Service du personnel
Bureau 271 — Pavillon Taillon
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

LE MONDE

Quelques données sur le Pakistan



♦ (D'après AFP, AP) - Le Pakistan, « pays des purs », dont le président, le général Mohammed Zia ul-Haq, a été tué hier dans un accident d'avion, est né en août 1947 de la partition de l'empire britannique des Indes.

Troisième nation musulmane au monde avec une grande majorité de sunnites et une minorité active, de 18 à 20 millions, de chiïtes. Il est l'un des dix États les plus peuplés du monde, avec



L'ambassadeur américain Arnold Raphael, mort hier en même temps que le président Zia.

plus de 100 millions d'habitants vivant sur 804.000 km², soit environ la moitié du Québec. Ce pays est d'une grande importance stratégique pour l'Occident, en ce sens qu'il a comme voisins l'Inde, la Chine, l'Afghanistan et l'Iran, avec un débouché sur la mer d'Oman. L'urdu en est la langue officielle, bien que l'anglais soit d'usage courant.

Admis à l'Assemblée des Nations-Unies le 30 septembre 1947, le pays est resté dominé britannique jusqu'au 23 mars 1956, date de la création de la « République islamique du Pakistan ».

Dictature militaire depuis le coup d'Etat du 5 juillet 1977 mené par Zia Ul Haq, qui renverse le gouvernement civil de Ali Bhutto (pendu deux ans plus tard), tous les partis politiques sont interdits et la loi islamique y est instaurée depuis le 15 juin dernier.

Initialement divisé en deux blocs séparés par quelque 1.600 km, le Pakistan actuel n'est plus constitué que par sa partie occidentale. La zone orientale a fait sécession en 1971 avec le soutien de l'Inde pour devenir le Bangladesh.

Le pays compte quatre provinces fédérées: le Baloutchistan, le Sind, la province frontalière du Nord-Ouest et le Pendjab, grenier à blé du pays.

Islamabad (plus de 200.000 habitants) devient la capitale politique en 1980, au détriment de Karachi, ville portuaire qui reste avec plus de cinq millions d'habitants, la capitale active et commerciale de la province cotonnière du Sind.

Le Pakistan, dépourvu de ressources naturelles excepté le gaz, vit d'une économie essentiellement agricole. Le blé, le riz, le maïs, le coton et la canne à sucre entrent dans 30 pour 100 du produit intérieur brut d'un État dont la population est composée à 70 pour 100 de ruraux. Le PNB par habitant y est de 390 dollars US. ●

Des Soviétiques témoins d'un essai US

♦ WASHINGTON (AFP) - Les États-Unis ont procédé hier à un test nucléaire de très forte puissance dans leur périmètre d'essais d'une région désertique du Nevada, en présence de 45 responsables et techniciens soviétiques venus en mesurer la puissance, conformément à un accord passé par les

deux super-puissances à la fin de 1987.

À 13h00 HAE, comme prévu, la charge placée au fond d'un puits artificiel a explosé créant un miniséisme ressenti jusqu'à Las Vegas (à environ 150 km de là) près d'une minute plus tard, l'onde de choc se propageant à environ 3 km/seconde,

selon le commentateur du centre d'essais Jim Boyer.

« Je vois un nuage de poussière au-dessus du 'point zéro', les aiguilles du sismographe s'affolent », a déclaré en direct M. Boyer, installé dans le centre de contrôle.

La puissance devait approcher la limite des 150 kilotonnes prévue par

le traité américano-soviétique TTBT, soit l'équivalent de 150.000 de TNT ou 12 fois la bombe d'Hiroshima.

Les Soviétiques doivent, à leur tour, le 14 septembre prochain faire exploser une charge nucléaire sur leur périmètre de Semipalatinsk (Kazakhstan) en présence d'une équipe américaine.

HONDA SELECT Le groupe	Lallier Sainte-Foy 687-2525	Auto Frank & Michel Boischatel 822-2252	E. G. Auto (1986) Inc. 833-2135 1-800-463-2286
	Lallier Charlesbourg 627-1010	L'Ami Michel de Thetford-Mines 1-338-3558 1-800-463-6310	Automobiles Donnacona ltée 694-0396
	Honda Degiro Montmagny 1-248-2133	Automobiles B.G.P. inc. Saint-Georges 1-228-5825	Dufour Honda La Malbaie 1-665-6432

PARTEZ EN VACANCES AUX FRAIS DE "HONDA SELECT LE GROUPE"

RABAIS de 1 500\$

Jeos Prelude
mille cinq cents dollars
Bonnes Vacances

PAYEZ À L'ORDRE DE: _____
LA SOMME DE: _____
SIGNATURE: _____

5 ANS GARANTIE 100 000 K.M.

AUTOMOBILES B.G.P. inc.
SAINT-GEORGES
1-228-5825

Massacre au Burundi

♦ BUJUMBURA (AFP) - Des habitants du nord du Burundi appartenant à l'ethnie Tutsi, minoritaire dans le pays, ont été massacrés lors de troubles qui ont commencé la semaine dernière, a-t-on appris de bonne source, hier à Bujumbura.

Le gouvernement a accusé « des extrémistes agités voulant provoquer une guerre civile à caractère ethnique » d'être à l'origine de « ces horreurs ».

Ces massacres, qui ont eu lieu dans les provinces de Ngozi et Kirundi (nord), sont accompagnés d'incendies d'habitations. Le nombre des victimes n'était pas connu, hier soir. Mais, a-t-on indiqué de bonnes sources à Bujumbura, il pourrait être « très important ».

Par ailleurs, a-t-on appris à Kigali, plus de 10.000 Burundais, fuyant depuis lundi les massacres, ont trouvé refuge au Rwanda voisin, près de la ville de Butare, proche de la frontière avec le Burundi.

Plus de 80 pour 100 de la population du Burundi est d'origine Hutu.

Le gouvernement comme l'armée sont dominés par la minorité Tutsi, ancienne noblesse du pays, qui représente un peu moins de 15 pour 100 de la population.

En avril et mai 1972, plusieurs centaines de milliers de Burundais de l'ethnie Hutu avaient été tués lors de massacres ethniques.

Selon les premiers comptes rendus officiels, les nouveaux troubles ont commencé, la semaine dernière, dans plusieurs localités du nord du pays, à la suite de rumeurs de guerre civile propagées par « des groupuscules de Burundais réfugiés à l'étranger ».

Les massacres d'avril-mai 1972, provoqués, selon la version officielle, par une tentative de coup d'Etat de la majorité hutu, sont considérés parmi les pires survenues dans l'Afrique indépendante. Plus de 3.000 personnes, selon les informations admises, avaient trouvé la mort dans des conditions atroces.

Le Burundi, l'un des plus petits pays d'Afrique, enclavé au coeur du continent, compte un peu moins de cinq millions d'habitants. ●

Botha souhaite un prompt rétablissement à Mandela

♦ PRETORIA (AFP) - Le président sud-africain Pieter Botha a souhaité hier à Nelson Mandela, le chef historique de l'ANC atteint de tuberculose, « un prompt rétablissement ».

Il s'est dit « préoccupé » par l'état de santé du célèbre prisonnier, dont il suivait l'évolution avec attention, a-t-il dit, convaincu qu'il recevait, à l'hôpital Tygerberg près du Cap où il est soigné depuis vendredi, « le meilleur traitement médical possible ».

M. Botha, qui a fait ces déclarations dans une lettre adressée au

révérend Frank Chikane, ami politique de M. Mandela et secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises protestantes (SACC), a en outre assuré ce dernier que le septuagénaire dirigeant noir pouvait recevoir autant de visites qu'il voulait et que la question de l'appel aux services d'un médecin particulier était du ressort du malade lui-même et de ses médecins traitants.

La famille Mandela avait écrit lundi au président sud-africain pour demander la permission de faire examiner le malade par des médecins indépendants. ●

Palestiniens expulsés

♦ RACHAYA, Liban (AFP) - Quatre Palestiniens, originaires de la bande de Gaza, ont été expulsés hier par Israël et sont arrivés en début de soirée au Liban-Sud.

Cette mesure n'avait pas été annoncée de source israélienne, contrairement aux quatre autres séries d'expulsions vers le Liban qui, depuis le début du soulèvement, en décembre, avaient frappé 28 habitants des territoires occupés par Israël.

Trois des quatre hommes - Mohammad Abdallah Ismail Gharabli,

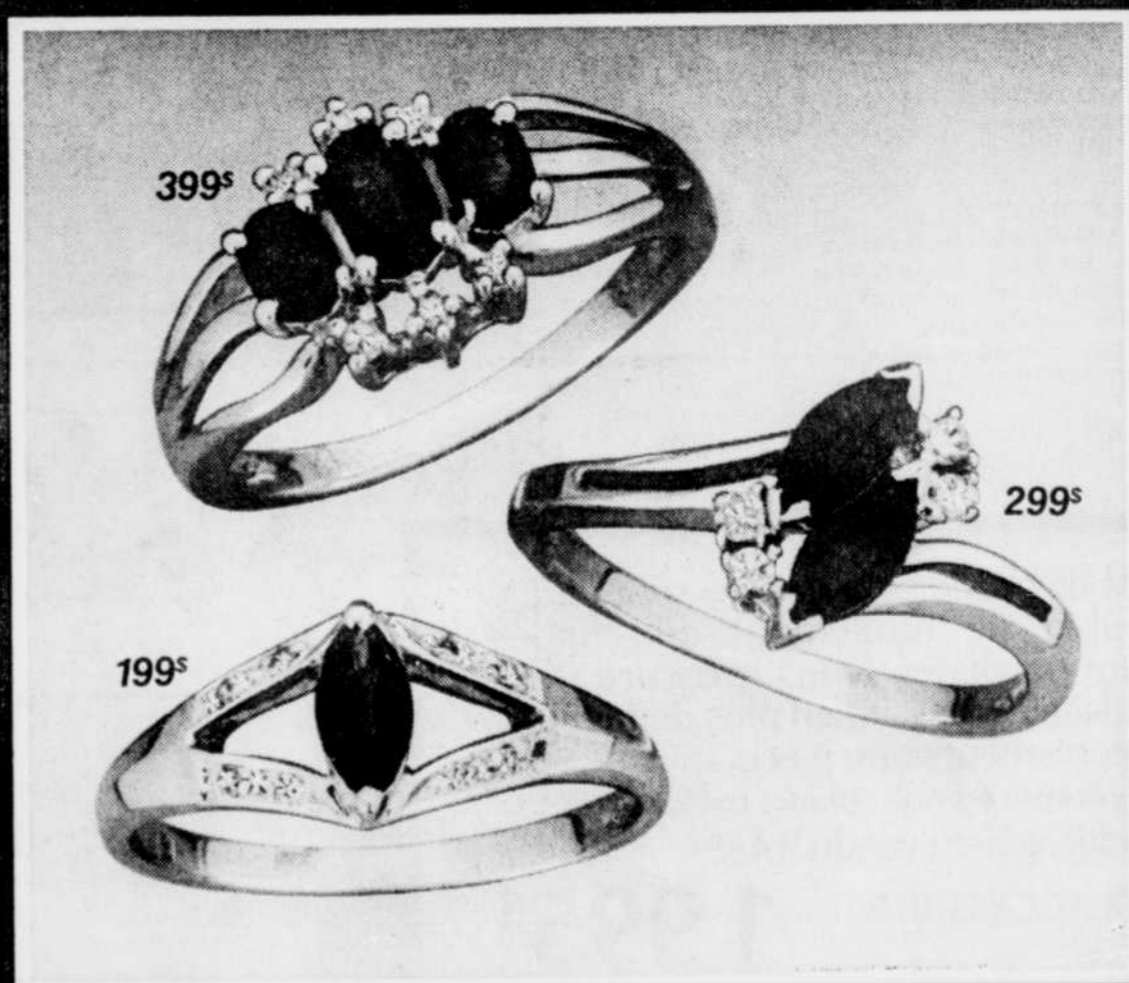
48 ans, père de cinq enfants, Ahmad Fayad Moustapha Abou Maayliq, 30 ans, Yusri Darwish al-Hamass, 35 ans, père de deux enfants - ont affirmé appartenir au Fatah, principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine.

Le quatrième, un médecin, le Dr Fathi Ibrahim Abdel Aziz ach-Chaqafi, 37 ans, est membre du Jihad islamique, formation intégriste proche du Fatah, différente de l'organisation clandestine pro-iranienne du même nom qui détient des otages au Liban. ●

SAPHIRS MODE

À PARTIR DE

199\$



BAGUES EXCLUSIVES AVEC SAPHIR ET DIAMANTS AVEC CENTRES DE FORME MARQUISE OU OVALE, AU CHOIX

LES BIJOUTIERS

PEOPLES

AU COEUR DE NOTRE VIE

LE CHOIX PEUT VARIER SELON LE MAGASIN

Les Galeries Chagnon
Les Galeries de la Capitale

Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Le mouvement de grèves prend de l'ampleur en Pologne

♦ **VARSOVIE (AFP, AP)** - La Pologne est confrontée, depuis hier, à une nouvelle vague de conflits sociaux: la grève, déclenchée lundi soir à la mine de charbon de Jastrzebie, dans le sud du pays, se poursuit, et des mouvements identiques se sont développés dans un autre centre minier de la région et dans le port de Szczecin, a-t-on appris de sources informées sur place.

« occupation ». Environ 500 mineurs du centre d'extraction du charbon de Katowice, distant d'une trentaine de kilomètres de Jastrzebie, ont à leur tour débrayé dans la matinée pour manifester leur soutien à leurs collègues et aux revendications exprimées. Celles-ci portent notamment sur la légalisation du syndicat interdit Solidarité, présidé par Lech Walesa, et

des augmentations substantielles de salaires.

À Szczecin, ville portuaire de l'extrême nord-ouest du pays, plusieurs centaines de dockers ont cessé le travail hier. Là aussi, les grévistes réclament la légalisation de l'organisation de Lech Walesa et une hausse de 50 pour 100 de leurs rémunérations. Un membre de la direction nationale de Solidarité, M.

Andrzej Milczanowski, fait partie du comité de grève qui, tout comme à Jastrzebie, a été mis en place dès le début de la contestation.

Comme la veille à Jastrzebie, cette grève a été immédiatement déclarée illégale par un procureur. Le port de Szczecin emploie 7.000 personnes et vient au deuxième rang des ports polonais après Gdansk.

La mine de Jastrzebie est encer-

clée depuis mardi par un important dispositif de sécurité, composé notamment de Zomos (unités anti-émeutes) en tenue de combat. Les policiers procèdent à des contrôles systématiques de tous les accès à l'entreprise, empêchant en particulier l'approvisionnement en nourriture des mineurs par les familles.

L'objectif des autorités est d'isoler au maximum les grévistes du

reste du pays, afin de s'opposer à une extension du conflit mais aussi à la circulation des informations.

Cette nouvelle effervescence en Pologne intervient une dizaine de jours avant la célébration, par beaucoup de Polonais, de la signature des « accords de Gdansk » (le 31 août) officialisant la création de Solidarité. Le syndicat a depuis été interdit et dissous par le pouvoir.

Quelque 4.000 travailleurs sont retranchés dans l'enceinte de la mine de Jastrzebie et occupent les installations au sol de l'entreprise. Sur les grilles de l'entrée principale, une large banderole a été accrochée. On peut y lire, inscrits en grosses lettres: « grève

Accident ferroviaire en URSS: 22 morts

♦ **MOSCOU (AP, AFP)** - Un train de voyageurs assurant la liaison Moscou-Leningrad a déraillé mardi soir, provoquant un incendie et la mort d'au moins 22 passagers, dont des enfants, a rapporté hier le quotidien du gouvernement *Izvestia*. Il n'y aurait pas d'étrangers parmi les morts.

Selon un bilan provisoire, 107 personnes ont par ailleurs été hospitalisées, ajoute le journal. D'après Anatoli Sobine, directeur de la gare de Leningrad, le train transportait 760 passagers dont 95 ont été blessés.

Selon les *Izvestia*, citant des enquêteurs, le rapide *Aurore* a déraillé, ce qui a entraîné un incendie dans le wagon-restaurant. Le sinistre s'est propagé « en un instant » aux autres wagons voisins, puis s'est étendu à la presque totalité du convoi.

M. Sobine a affirmé que l'accident était moins meurtrier que celui qui s'était produit le 4 juin à Arzamas, à 380 km à l'est de Moscou. Près de 100 personnes avaient été tuées, 200 blessées et 700 évacuées après l'explosion d'un train de marchandises.

La ligne Moscou-Leningrad est l'une des plus fréquentées d'URSS et les trains de voyageurs qui l'empruntent circulent généralement à pleine capacité.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

Calme à Rangoon

♦ **BANGKOK (AFP)** - Quelque 5.000 opposants ont défilé dans le calme hier à Rangoon dans la plus importante manifestation antigouvernementale depuis les émeutes qui ont chassé du pouvoir le président birman Sein Lwin la semaine dernière, ont rapporté des diplomates et témoins.

Sur le front politique, des signes d'apaisement se sont faits jour avec la libération d'une cinquantaine de détenus politiques pour la seconde journée consécutive et une tentative de médiation de personnalités non gouvernementales.

Ces initiatives interviennent alors que Rangoon a annulé hier toutes ses liaisons aériennes avec Bangkok et que l'on craint généralement une reprise des troubles pour la fin de la semaine, après que le régime autoritaire aura désigné un nouveau dirigeant demain.

VENTE - VENTE - VENTE - VENTE - VENTE - VENTE -

DÉCORATION

TOUTES LES
**DRAPERIES
ET DOUILLETES**

SUR ÉCHANTILLONS
DE MARQUES:
**ROSEDALE
ET
SALETEX**

25%
DE RABAIS

**PRIX IMBATTABLES SUR DES
STORES HORIZONTAUX**
En magasin P.V.C. 1 po

24 x 45 po	7⁹⁹	24 x 64 po	15¹⁹
36 x 45 po	15⁹⁹	27 x 64 po	17¹⁹
40 x 45 po	17⁶⁹	36 x 64 po	22⁶⁹
48 x 45 po	21²⁹	40 x 64 po	25¹⁹
60 x 45 po	26⁵⁹	48 x 64 po	30²⁹

Blanc, ivoire, gris
Bien d'autres grandeurs offertes en magasin

NOUVEAU

NOUS FABRIQUONS DES

STORES

VERTICAUX SUR MESURE

Choix de 3 modèles
uni, rayé, cannelé
en P.V.C. 3 1/2 po courbé
beau choix de couleurs
selon vos mesures!

À PARTIR DE:
33⁹⁹ 29 x 48 PO UNI

**DÉLAI
48
heures**

sur tous les stores que nous fabriquons!

**STORES SUR MESURE
HORIZONTAUX, VERTICAUX, PLISSÉS**

- LEVOLOR
- DRACO
- BERGEMONT
- LOUVERDRAPE
- VERTISOL
- HUNTER
- DOUGLASS
- VERTICO

CHOISISSEZ PARI
DES CENTAINES DE COULEURS

À PARTIR DE:
27⁹⁹

HORIZONTAL 1 PO
DE VERTISOL
18 x 24 po
EN ALUMINIUM

PLUS DE **1 000**

DOUILLETES

unies et imprimées-mode comprenant nos dernières nouveautés en percale, chintz et autres.

39⁹⁹ À 235⁹⁹

La Maison du tissu
Bouclair

SERVICE DE DÉCORATION
À DOMICILE



GRATUIT

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
(sans obligation de votre part)

VENTE JUSQU'AU 23 AOÛT

LA MAISON
OÙ L'IMPORTANT
C'EST QUE VOUS SOYEZ
SATISFAIT!



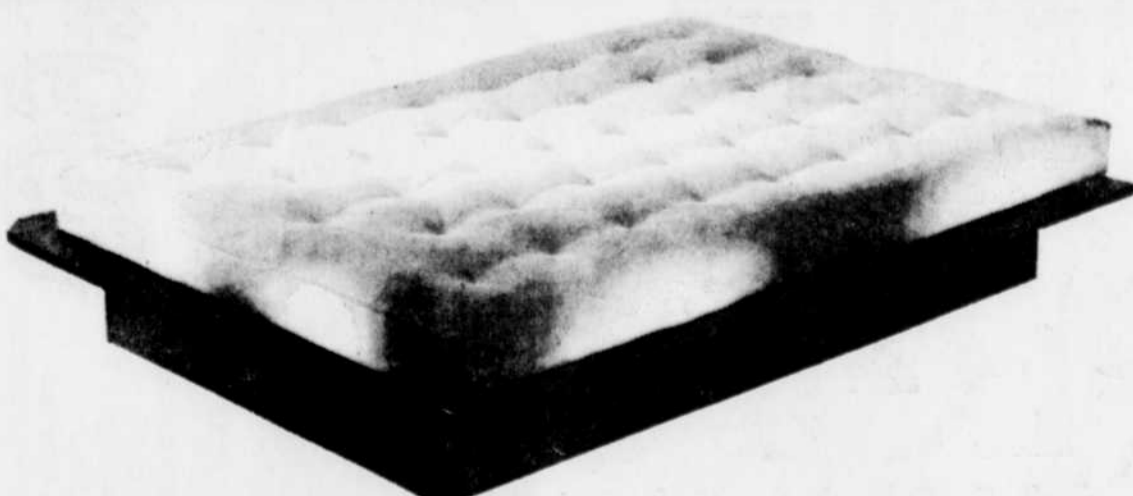
QUEBEC
365, Soumande
681-0644

SAINT-FOY
2975, boul. Laurier
653-6780

LA CAPITALE
5401, boul. des Galeries
628-8760

LEVIS
12, Charles-A.-Cadieux
833-4210

NEUFCHÂTEL
Angle Masson et de l'Auvergne
843-9330



Futon 7° Ciel

Découvrez un tout nouveau soleil.
Futon 7° Ciel vous propose son dernier-né,
le futon-matelas Soleil.
Futon 7° Ciel... pour le sommeil.



* Base Odyssee, mélamine blanche ou noire,
grandeur double, futon tout coton.

Spécial: **279\$**

* Base Odyssee, mélamine blanche ou noire, grandeur double,
futon Soleil. Aussi disponible dans le format Queen.

Spécial: **349\$**

Offre valide jusqu'au 3 septembre 1988

QUÉBEC
Place des 4 Bourgeois
5160 St-Denis
999 de Bourgogne
653-3153

MONTREAL
1638 Sherbrooke O.
937-2253

MONTREAL
1638 Sherbrooke O.
937-2253

BELOEIL
276 Duvernay
467-5802

CHATEAUGUAY
301 boul. D'Anjou
698-1330

JONQUIERE
2215 St-Dominique
547-1776

LAVAL
103 boul. de la Concorde O.
669-7887

LONGUEUIL
1505 Ste-Helene
677-8041

POINTE-CLAIRE
Terrarium Plaza
boul. Hymus
694-1670

STE-AGATHE
94 St-Vincent
326-8158

ST-JEROME
688 St-Georges
432-8018

RIVIERE-DU-LOUP
590 Lafontaine
867-3639

VAL D'OR
544 3^e Avenue
825-0907

KENWOOD



CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE

● SYNTONISATEUR Kenwood AM/FM stéréo à 12 présélections ● AMPLIFICATEUR 70 watts ● MAGNÉTOPHONE à double cassette ● TOURNE-DISQUE ● 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES 45 watts, 2 voies (support et pied en sus).

699\$*

GRATUIT

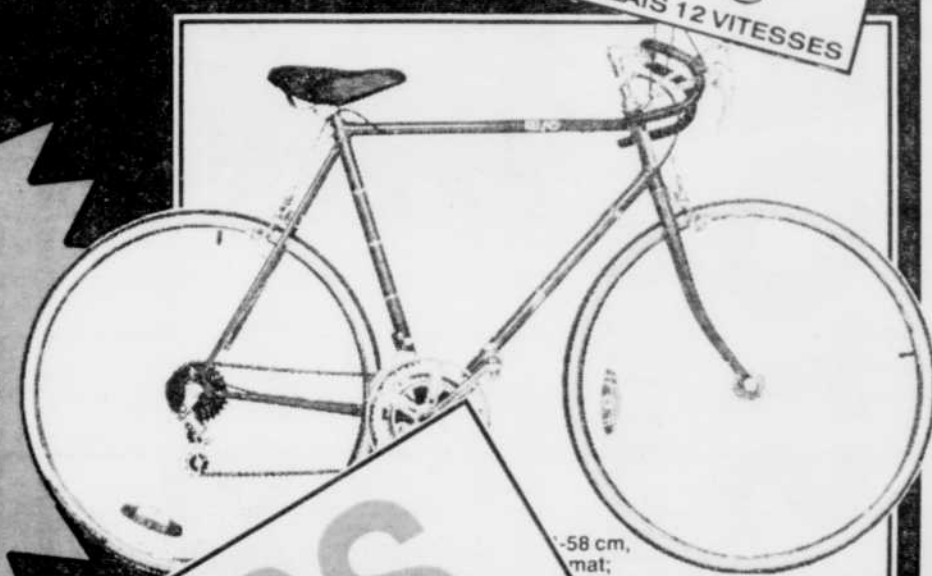
UNE VALEUR DE **119\$***
C20 MOTOCROSS



Cadre mixte noir, fourche BMX chromée, jantes en acier, pneus 20 X 2,125 noirs, moyeux Perry 36T à frein à contre-pédale, guidon motocross, pédalier monopièce, siège rembourré, potence double, bourrelet de protection sur potence et guidon avec marque Cyclo.

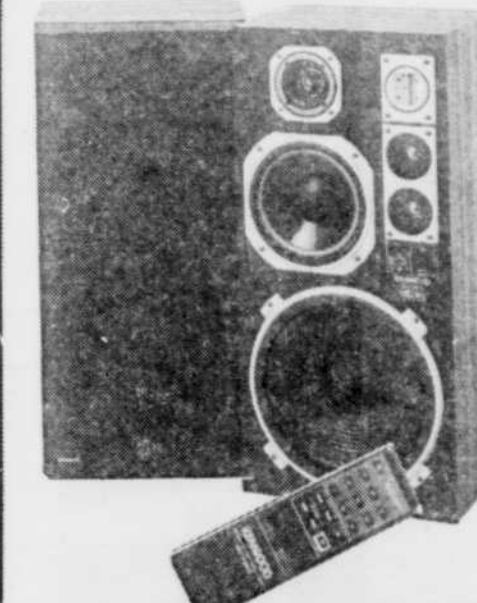
Une bicyclette motocross* ou une bicyclette 12 vitesses** à l'achat de l'un des articles annoncés dans cette page

UNE VALEUR DE **169\$****
RELAIS 12 VITESSES



58 cm, mat, m, homme, dérailleur Shimano RS-FE, jugo sans clavette, poignées de, siège rembourré, réflecteur 360°.

KENWOOD

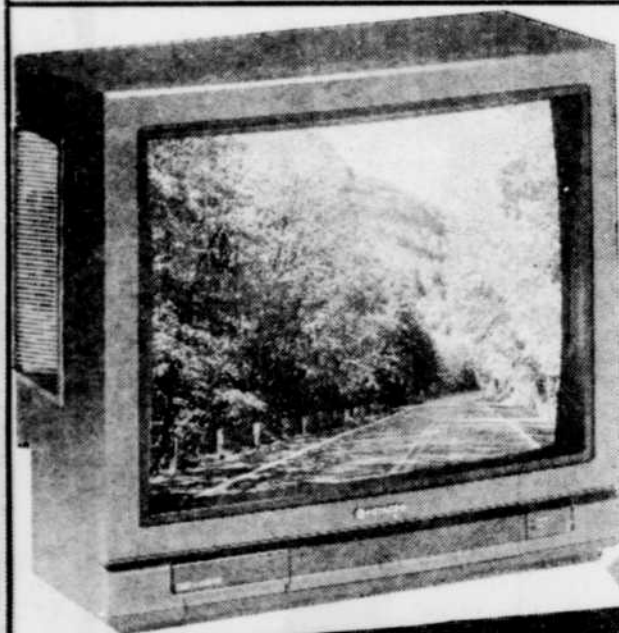


RABAIS DE **50%**
ENCEINTES ACOUSTIQUES DE 250 WATTS 5 VOIES **275\$****
P.P.M. 550' ch.



LECTEUR AUDIONUMÉRIQUE AVEC CONTRÔLE À DISTANCE **399\$****
Modèle DP-860

HITACHI



TÉLÉ COULEUR 21 po **STÉRÉO**

- Affichage à l'écran
- 430 lignes de résolution
- Contrôle à distance 25 fonctions

749\$**



MAGNÉSCOPE VHS

- 3 têtes, pause à image parfaite
- Lecture variable au ralenti
- Échantillonnage numérique
- Mosaïque, art numérique
- Recherche visuelle numérique
- Télécommande numérique à interface

699\$**

SONY

TÉLÉ COULEUR 14 po TRINITRON

"MIRROR BLACK" FINI NOIR

490\$*

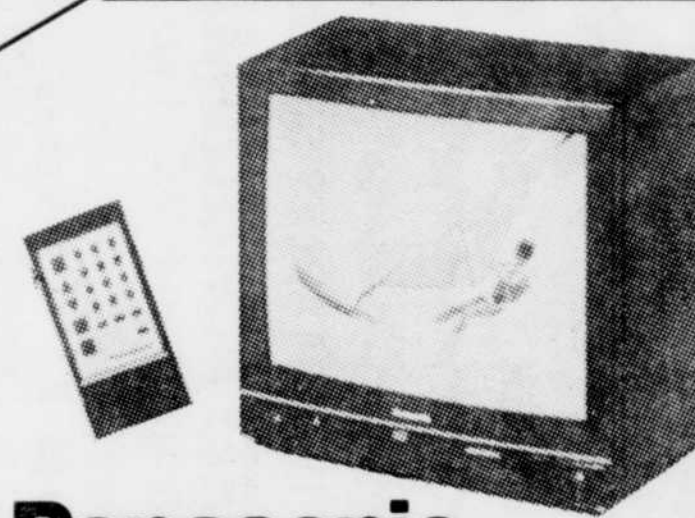


RADIO AM/FM STÉRÉO

avec enregistreur/lecteur, cassette à inversion automatique, correcteur graphique à 5 bandes, détecteur automatique de fréquences musicales (AMS).

199\$*

RCA



Panasonic

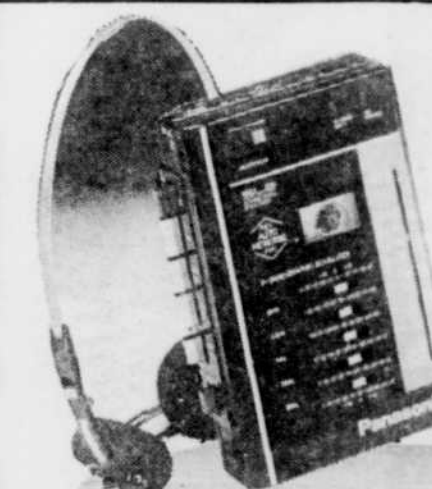
TÉLÉVISEUR COULEUR 21 po, AFFICHAGE À L'ÉCRAN

STÉRÉO 4 HAUT-PARLEURS MONITEUR

799\$*

119 canaux, entrée audio et vidéo

Panasonic



- BALADEUR AM/FM CASSETTE
- Retour automatique
 - Correcteur graphique à 5 bandes
 - Microphone incorporé
 - Metal CrO₂/LOC/DISTANCE/LED
 - Casque d'écoute ultra-léger

ENREGISTRE LES CASSETTES **199\$***



FOUR MICRO-ONDES "Mme GRILLE"

1 pied cube, 700 watts, Génius, cuisson classique au four, au gril et combinées, dispositif "Future Wave".

749\$**

3 DERNIERS JOURS

* SUR ACCEPTATION DU CRÉDIT
* LÉGER COMPTANT REQUIS

840 rue Bouvier 627-0840

La clef de sol

2 rue St-Jean 524-8431
Stationnement intérieur